

# Association J-B Thiéry

Avec & pour  
les personnes en situation  
de handicap

## Rapport d'activité 2025



# Sommaire

<b>Rapport moral du Président</b>	<b>3</b>
<b>Rapport du Secrétaire Général</b>	<b>7</b>
<b>Rapport d'activité des établissements et des services</b>	<b>10</b>
<b>Qualité</b>	<b>19</b>
<b>Services gérés en commun</b>	<b>22</b>
<b>Ressources Humaines</b>	<b>24</b>
<b>Rapport d'activité du FabLab et des projets innovants</b>	<b>27</b>
<b>Rapport d'activité de la Plateforme Oxygène Répit 54</b>	<b>30</b>
<b>Projets et perspectives</b>	<b>33</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>35</b>
<b>Rapport du Commissaire aux Comptes</b>	<b>43</b>

# Rapport Moral du Président

Depuis 125 ans, notre association poursuit une mission essentielle : accompagner, soutenir et favoriser l'épanouissement des personnes en situation de handicap avec Troubles neurodéveloppementaux et/ou de polyhandicap dans le respect de leur dignité, de leurs droits et de leur place dans la société.

En 2025, nous avons pu encore constater la force de la solidarité et de l'engagement collectif au service de nos résidents.

Cet engagement a été d'autant plus important l'an dernier que notre association a dû faire face à un énorme défi tout au long de la deuxième partie de l'année 2025.

En effet, en juin 2025, au vu du contenu du rapport annuel des médecins du travail, les membres du C.S.E. ont annoncé leur décision de déclencher une expertise « Risques graves » pour le personnel du siège social et de la MAS «La Volière».

Cette expertise a démarré en septembre avec des entretiens conduits auprès des personnels du siège et ceux de la MAS «La Volière».

Parallèlement, en septembre, nous avons été informés qu'à la suite de plaintes pour harcèlement à l'encontre de la directrice générale, une enquête diligentée par le procureur de la République était conduite par l'Inspecteur du travail. Depuis cette date, ce dernier interroge les salariés en poste au siège ainsi que de nombreux anciens salariés de l'association ayant exercé au siège.

Lors du Conseil Social et Économique et du Conseil d'Administration du 15 décembre 2025, le CA - tout en reconnaissant l'importance des réalisations et des nombreux projets développés par Madame HUBERT ayant permis le développement et le rayonnement de l'association – a décidé, via une rupture conventionnelle, de se séparer rapidement de sa directrice générale compte-tenu de la gravité des accusations portées à son encontre dans le domaine des risques psycho-sociaux.

Pour répondre aux injonctions du cabinet d'experts et de celles de l'inspection du travail, l'une des premières actions du Conseil d'Administration a été la mise en place d'une cellule d'écoute pour ses salariés. Il a aussi mis en place des comités de QVCT sur l'ensemble des établissements qui n'en avaient pas encore. Le CA s'est également engagé à mettre en conformité tous les programmes et documents obligatoires de prévention des risques psycho-sociaux, notamment les DUERP.

Malgré ces défis, malgré ce contexte tendu, l'Association J-B Thiéry a su maintenir tout au long de l'année 2025 la qualité de l'accompagnement grâce à l'engagement de nos équipes professionnelles, grâce à l'engagement de nos soignants, celui de nos responsables de service et celui de nos directeurs.

En 2025, grâce à l'implication des équipes et grâce également à la confiance que nous ont accordés nos partenaires institutionnels, de nombreuses actions ont pu être menées au bénéfice des personnes accompagnées :

- **La création du Pôle Enfance qui réunit maintenant nos deux établissements pour enfants : l'IME et l'EEAP sous l'égide du DAME - Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif**
- **L'extension de la MAS « La Volière »** avec le démarrage des travaux en août dernier ; Il convient de noter le financement de 580 000 € accordés par la CNSA pour cette **extension de 7 places**
- L'extension du FabLab avec la **naissance du ComLab** qui a bénéficié d'un financement total de 280 000 € (par la CNSA et l'ARS)
- **Les célébrations des 125 ans** de l'Institution puis Association Jean-Baptiste Thiéry qui ont donné lieu à de belles festivités dans tous les établissements. Plusieurs expositions et films ont été réalisés pour rappeler l'histoire de notre association qui, d'abord institution, a été tenue pendant près de 80 ans par les sœurs de Saint-Charles. D'autres réalisations ont également mis en valeur les actions, les soins et les accompagnements apportés à nos résidents.
- Enfin, après plusieurs années d'efforts et de négociations conduites par Madame HUBERT, **l'Association Jean-Baptiste Thiéry a pu acquérir en décembre dernier l'ensemble des terrains sur lesquels sont implantés nos établissements rue de la République ici à Maxéville. Cette acquisition est une garantie essentielle pour l'avenir de l'Association dont le bail emphytéotique allait arriver à échéance dans quelques années.**

Enfin, l'année 2025 a vu également plusieurs inspections de nos autorités de tutelle :

- En mars 2025 avec une inspection de l'ARS à la MAS de «La Volière»
- En mai, avec une inspection de l'IME
- En juin, c'est la Cour Régionale des Comptes qui a procédé à un contrôle de la situation de nos résidents accueillis dans le cadre des amendements CRETON. Ce contrôle a concerné tous les IME du département.

2025 fut donc une année très chargée, très agitée et malgré tout très riche d'actions et de projets. Pour conclure le bilan de cette année 2025, je tiens à saluer particulièrement l'investissement quotidien des salariés de nos établissements, celui de nos cadres et celui de nos directeurs qui ont su faire face aux difficultés, aux incertitudes, aux interrogations légitimes face aux turbulences traversées. Cette année encore, nous avons pu constater la force de la solidarité et de l'engagement collectif.

En 2026, avec le départ de la directrice générale, c'est Madame THEOBALD qui avec efficacité, discrétion et sens des relations, assure la direction générale par intérim.

Un nouveau directeur général arrivera en septembre prochain.

2026 est et sera une année importante pour notre Association avec :

- **La renégociation d'un CPOM - Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens – pour les 5 années à venir**
- **La réécriture des projets d'établissements et la réécriture du projet associatif**

#### **Pour le Pôle enfance :**

- **Le développement du DAME avec la transformation d'établissements pour enfants en plateformes de service**
- **La mise en place du financement du DAME via SERAFIN PH**
- **L'inclusion plus importante d'enfants dans le milieu ordinaire**
- **Les interventions hors les murs pour certains professionnels**
- **Le mise en place dès septembre des premiers P.A.S. - Pôles d'Accompagnement Scolaire avec des duos enseignants de l'Éducation nationale et professionnel de l'IME, qui devront, sans attendre des décisions de la MDPH, apporter des réponses à des situations d'enfants qui sont sans solution.**

#### **Pour le Pôle Adulte :**

- **La recherche de solutions d'accompagnement hors les murs en particulier pour les jeunes en aménagement CRETON les plus autonomes.**

2026 sera donc une année de transition très importante pour l'avenir de J-B Thiéry comme pour celui de tous les ESMS.

C'est pour cela qu'il conviendra que notre association réfléchisse à la mise en place de coopérations avec d'autres associations de notre territoire. C'est déjà le cas pour les réponses aux appels à projet ou aux appels à manifestation d'intérêt auxquels nous répondons.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes nos équipes qui, malgré les difficultés du moment ont poursuivi leur engagement pour développer des projets, apporter les soins et un accompagnement de qualité à nos résidents.

Merci à tous les cadres : éducatifs, de santé, administratifs et tous les membres du personnel pour leur dévouement et leur engagement au quotidien au service de nos résidents.

Je remercie enfin les administrateurs pour leur engagement bénévole, et pour le soutien qu'ils m'ont apporté en ces moments particuliers et délicats pour J-B Thiéry et son avenir.

L'Association est forte de son histoire et de son expérience longue de 125 ans.

J'ai toute confiance dans nos équipes de direction, nos cadres et tout notre personnel pour poursuivre et réussir notre belle mission.

# Rapport du Secrétaire Général

## 1. L'animation associative

### 1.1 Le Conseil d'Administration : l'instance de décision

Le Conseil d'Administration est renouvelé à la suite de l'Assemblée Générale du 27 juin 2025, Monsieur Jacques MARCHAL reste président.

Constituent le Conseil d'Administration :

- Eliane PIQUET, Vice-Présidente
- Nicolas DUPONT, Vice-Président
- Dominique ORSINI, Secrétaire Général
- Philippe GIBELLO Trésorier
- Benoît GAUTIER, Trésorier Adjoint (nouveau membre)
- Anne DECORPS SCHERBECK, membre qualifié (nouveau membre)
- Raymond GEORGES, membre qualifié
- Stéphane LABRUSSE, membre qualifié
- Bruno LEHEUP, membre qualifié
- Jean-Marc SELLAL, membre qualifié (nouveau membre)
- Laurent DANIEL, membre associé, représentant « Association de familles de l'Institution J-B Thiéry»
- Martine HUMBERT, président de CVS MAS La Volière
- Francis SUBTIL, président de CVS EEAP Le Bois Fleuri
- Jean-Lou ORLANDINI, représentant de la ville de Maxéville
- Marie-José AMAH, Vice-Présidente du Conseil Départemental 54
- Sylia MOKRANI, Représentant du CHRU de Nancy (nouveau membre)

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2025 : le 31 mars, le 27 juin, le 29 septembre et le 15 décembre pour un taux de participation de 72 %.

Le Conseil d'Administration est régulièrement informé des dossiers traités au niveau de la Gouvernance associative et de la Direction Générale.

## 1.2 Le bureau

Le bureau s'est réuni 4 fois en 2025 : le 24 mars, le 2 juin, le 29 septembre et le 15 décembre avec un taux de participation de 77%.

## 1.3 Les commissions de travail

Il est souligné le travail des commissions émanant du Conseil d'Administration, qui, au travers de réunions, ont eu à émettre des avis afin de préparer les décisions du Conseil d'Administration ou le suivi de leur mise en œuvre.

- **La commission Assurance Qualité**, présidée par Eliane PIQUET, est composée de 5 membres. Elle s'est réunie pour une fois le 24 avril 2025 (participation de 100%).
- **La commission Éthique**, présidée par Bruno LEHEUP, est composée de 6 membres. Elle s'est réunie une fois le 24 avril 2025 (participation de 67%).
- **La commission Finances**, présidée par Philippe GIBELLO est composée de 6 membres. Elle s'est réunie le 24 mars 2025 pour présentation de l'état réalisé des recettes et des dépenses de l'année 2024 (participation de 100%).
- **La commission Informatique et Numérique**, présidée par Nicolas DUPONT, est composée de 5 membres. Elle s'est réunie le 06 février 2025 (participation de 100%).
- **La commission Restauration** est composée de 8 membres. Elle ne s'est pas réunie en 2025.
- **La commission Travaux et Développement Durable**, Présidée par Stéphane LABRUSSE, est composée de 5 membres. Elle s'est réunie une fois le 07 février 2025 (participation de 100%).

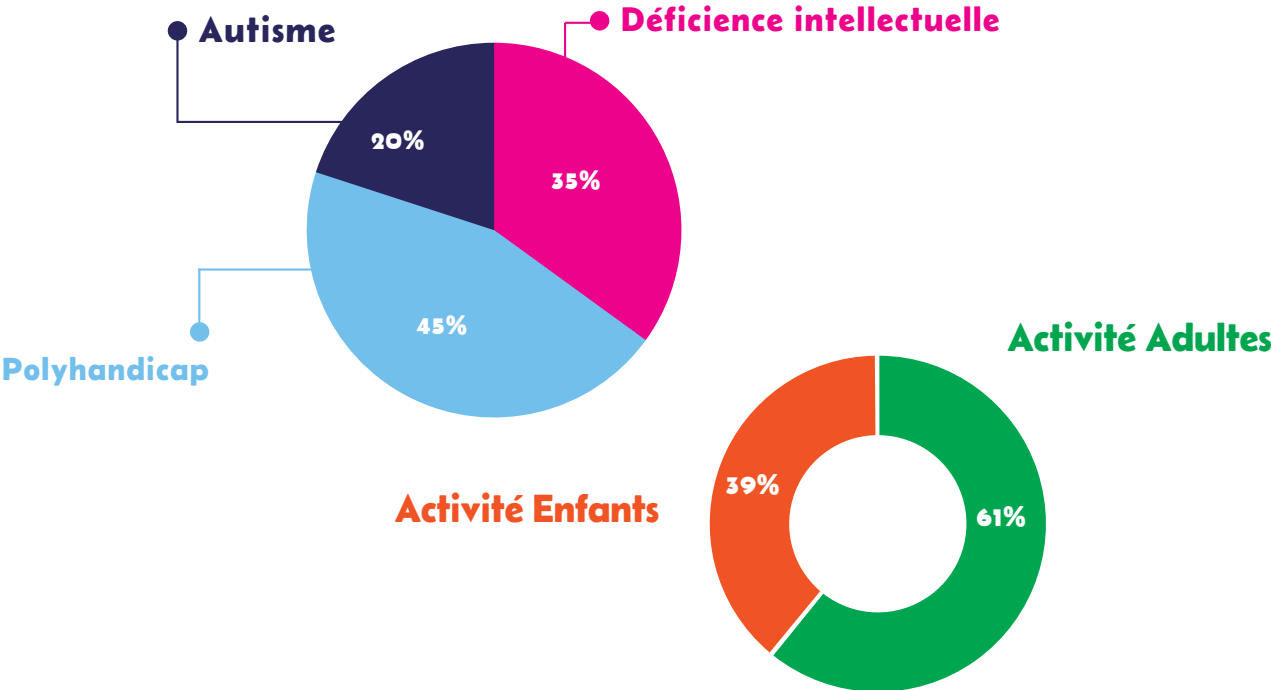
Ces instances réunissent les membres du Bureau et la Direction Générale. Les directeurs d'établissement, professionnels, prestataires ou partenaires peuvent être associés, en fonction de l'ordre du jour. Ce sont des lieux d'échange, d'information, de réflexion et de préparation des thématiques nécessitant un travail d'élaboration avant d'être soumis pour avis au Conseil d'Administration.

# **Rapport d'activité des établissements & des services**

# 1. L'activité des établissements en 2025

## Capacités d'accueil des établissements

<b>IME « Joli Bois »</b>	122 places • 70 semi-internat • 52 internat
<b>EEAP « Le Bois Fleuri »</b>	62 places • 24 semi-internat • 36 internat • 2 accueil temporaire
<b>PMO</b>	SESSAD TSA 10 places / SESSAD POLYHANDICAP 6 PLACES
<b>UEMA</b>	7 places
<b>UEEA</b>	10 places
<b>MAS « La Volière »</b>	24 places • 15 hébergement • 6 accueil de jour • 3 accueil temporaire
<b>MAS « Les Musicalies »</b>	52 places • 40 hébergement • 10 accueil de jour • 2 accueil temporaire
<b>MAS « Les Pléiades »</b>	54 places • 48 hébergement • 4 accueil de jour • 2 accueil temporaire



# 1.1 Le Pôle Enfance

## EEAP (Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) Le Bois Fleuri



**Profils** : Polyhandicap avec déficiences et troubles associés (*déficience intellectuelles, troubles du psychisme, du comportement, de la communication, du langage, des apprentissages, déficiences motrices, visuelles, auditives, TSA et épilepsie*)

**File active 2025** : 66 personnes accompagnées de 5 à 29 ans, dont 19 au titre de l'amendement Creton

**Admissions** : 8 **Sorties** : 4

**Liste d'attente** : 19 personnes (11 en internat, 8 en semi-internat)

**Taux d'occupation** : 102 %

### Quelques projets menés en 2025 à l'EEAP «Le Bois Fleuri»

Renforcement de l'implication des familles dans l'organisation et la vie quotidienne



Intégration de nouveaux élèves dans la classe pédagogique



Déploiement de l'outil AGEVAL pour la déclaration des événements indésirables



Renforcement des groupes éducatifs



### Quelques perspectives pour 2026-2027

Soutien à l'admission des tous petits



Mise en place d'un COPIL «soins palliatifs» et «amendements Creton»



Maintien de l'intimité par la création de nouvelles chambres



Amplification de l'ouverture sur l'extérieur pour favoriser le lien avec des enfants sans handicap



Développement de la fonction «Appui Ressource» sur le territoire auprès des partenaires



Partenaire d'une Unité d'Enseignement Polyhandicap externalisée



Mutualisation des moyens et des compétences sur l'accueil de jour



## UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme)



Profils : TSA

File active 2025 : 10 personnes accompagnées

Admission : 1 Sorties : 1

Taux d'occupation : 100%

## UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme)



Profils : TSA

File active 2025 : 15 personnes accompagnées

Admissions : 3 Sorties : 3

Taux d'occupation : 100%

## PMO (Prestations en Milieu Ordinaire)

### SESSAD TSA

Profils : TSA

File active 2025 : 12 personnes accompagnées

Liste d'attente : 20 personnes

Taux d'occupation : 111%

**Création de 10 places supplémentaires pour le SESSAD TSA avec un recrutement de 3 professionnels**



### SESSAD Polyhandicap

Profils : Polyhandicap

File active 2025 : 8 personnes accompagnées

Admission : 0 Sortie : 0

Liste d'attente : 4 personnes

Taux d'occupation : 110%



**Profils** : Déficience Intellectuelle avec ou sans troubles du spectre autistique, troubles du comportement, de la communication, du langage et des apprentissages

**File active 2025** : 151 personnes accompagnées de 6 à 29 ans sur 2 années scolaires, dont 33 au titre de l'amendement Creton

**Admissions** : 11 **Sorties** : 14

**Liste d'attente** : 150 personnes **Taux d'occupation** : 95%

### Quelques projets menés en 2025 à l'IME «Joli Bois»

Sécurisation des parcours des enfants venant des UEEA et UEMA lorsqu'ils sont orientés en IME



Consolidation du dispositif d'orientation pour les situations relevant de l'amendement Creton



Collaboration avec l'Éducation Nationale pour co-construire des parcours de scolarisation



Réflexion sur la vie intime, affective et sexuelle des personnes accueillies



Renforcement de l'inclusion sportive, culturelle, scientifique et numérique



### Quelques perspectives pour 2026-2027

Ouverture d'une Unité d'Enseignement externalisée en Collège



Création d'une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme



Création d'une «Unité Résidentielle» pour les + de 20 ans



Renforcement de l'accompagnement : systématisation du binôme enseignant/éducateur dans les UE, création de postes de «référénts de parcours»



Ouverture du restaurant d'application «l'Inattendu»



Développement de la ferme pédagogique et de la médiation animale



# Perspectives du Pôle Enfance

- **Consolider une gouvernance de dispositif intégré**

Formaliser la gouvernance DAME, installer un COPIL DAME dynamique et activateur d'évolution avec indicateurs de suivi des parcours (admissions, transitions, ruptures, file active, taux de modularité), désigner un niveau de référence parcours chargé de suivre les situations complexes et les transitions entre modalités d'accompagnement

- **Développer une offre modulaire et en file active**

Expérimenter des accompagnements combinant plusieurs modalités, développer les interventions en milieu ordinaire, travailler avec l'ARS et la MDPH sur la souplesse des notifications MDPH pour des parcours évolutifs, construire des passerelles avec le secteur adulte pour anticiper les transitions, proposer du répit séquentiel et de l'accueil temporaire

- **Créer du lien entre les équipes et faire évoluer les pratiques**

Créer des occasions régulières de rencontre inter-équipes, développer la mobilité professionnelle interne, clarifier les rôles de chacun dans la coordination, se former aux pratiques inclusives (CAA, autodétermination), renforcer l'usage partagé d'IMAGO-DU, confier des missions à des professionnels intéressés par les nouvelles possibilités offertes par le DAME

- **Affirmer la fonction appui-ressource sur le territoire**

Renforcer les partenariats structurants, développer la coopération avec l'Éducation nationale, développer l'appui aux familles, activer le partenariat avec la psychiatrie

- **Engager le management du changement dans la durée**

Développer des éléments de langage communs autour du DAME, adapter le rythme, connecter les évolutions RH dans le cadre de la GEPP, travailler avec les services supports (finance, qualité, RH) sur l'adaptation des outils et processus

# 1.2 Le Pôle Adulte

## MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)

### Les Musicalies



**Profils** : Polyhandicap avec déficiences associées (*cerebro-lesions, motrices, auditives, psychiques, intellectuelles*)

**File active 2025** : 80 personnes accompagnées (40 en internat, 12 en accueil de jour, 28 en séjours temporaires) de 21 à 73 ans

**Admission** : 0 **Sortie** : 0 **Taux d'occupation** : 103%

**Liste d'attente** : 20 personnes (12 en internat, 8 en accueil de jour)

#### Quelques projets menés en 2025 à la MAS «Les Musicalies»

Création d'une unité déficience Intellectuelle Sévère



Collaboration avec l'IME pour l'intégration de jeunes adultes en situation de déficience intellectuelle concernés par un Amendement Creton



Conventionnement avec l'équipe mobile de soins palliatifs, Intim Agir, le Diocèse de Nancy/Toul



Expérimentation et évaluation de dispositifs de commande oculaire



Réalisation de bilans sensoriels (ESAA) pour affiner et personnaliser la prise en charge des usagers



#### Quelques perspectives pour 2026-2027

Renforcement de l'accompagnement modulaire



Consolidation du partenariat engagé avec l'EEP et L'IME avec un dispositif passerelle



Intégration d'une analyse des pratiques externalisée en soutien à la mise en place de l'Unité Déficience Intellectuelle



Soutien au déploiement de la CAA



Poursuite de l'inclusion d'étudiants en médecine pour une meilleure connaissance du polyhandicap



Passation d'Évaluation du Risque de Fugue



Travail sur des matrices d'internat en horaire de 12h



Mise en place d'un outil de gestion des remplacements (HUBLO)



Acquisition d'exosquelettes et création d'une salle de sport



# MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)

## La Volière



**Profils** : TSA avec déficiences associées (intellectuelle, psychique, du langage, du comportement, des apprentissages, auditives, motrices et métaboliques).

**File active 2025** : 39 personnes accompagnées, de 26 à 46 ans

**Admission** : 0 **Sortie** : 0 **Taux d'occupation** : 99%

**Liste d'attente** : 20 personnes (17 en accueil permanent, 3 en accueil de jour)

### Quelques projets menés en 2025 à la MAS «La Volière»

Mise en place de la démarche QVCT



Extension de la MAS, avec la création de six places d'internat supplémentaires et d'une place d'accueil temporaire



Renforcement du parcours d'accueil et de sensibilisation à l'autisme afin de faciliter l'intégration des nouveaux professionnels



Conventionnement avec Handi Gyneco et Intim Agir



Déploiement de nouvelles formations : gestion des situations de violence et d'agressivité, techniques de prévention et d'intervention physique, développement des compétences spécifiques à l'accompagnement des personnes TSA



### Quelques perspectives pour 2026-2027

Mise en place d'un café des parents animé par la psychologue



Soutien à l'expression des salariés et renforcement de la démarche QVCT



Développement des partenariats en interne et en externe

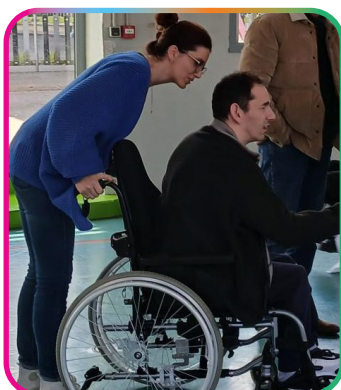


Recrutement de 9 salariés en lien avec l'ouverture des nouvelles places en avril 2027



Poursuite du travail de supervision avec un expert dans l'accompagnement des personnes TSA





**Profils :** Polyhandicap, Troubles du Neurodéveloppement, Trouble du Spectre de l'Autisme avec déficiences associées (intellectuelle, psychique, du langage, des apprentissages, auditives, motrices).

**File active 2025 :** 82 personnes accompagnées de 19 à 69 ans

**Admissions :** 2 **Sortie :** 0

**Taux d'occupation :** 97 %

**Liste d'attente :** 16 personnes (15 en internat, 9 en hébergement temporaire et 5 en accueil de jour)

### Quelques projets menés en 2025 à la MAS «Les Pléiades»

**Renforcement des outils de CAA**



**Collaboration avec les structures enfance pour la planification de stages d'évaluation des personnes en aménagement Creton**



**Réflexion sur les profils des accueils dans chaque maisonnée**



**Développement de l'habitation aux soins avec le CRPGE**



**Signature d'une convention de partenariat avec un cabinet de sage-femmes pour renforcer la prévention et l'accès aux soins**



**Création d'un Comité «Droit d'expression des résidents»**



**Opérations de santé publique : Octobre rose, campagnes de vaccination, 10e édition de la SOP, etc.**



### Quelques perspectives pour 2026 - 2027

**Mise en place d'un accueil de jour externalisé**



**Alternatives aux traitements médicamenteux : musicothérapie, socio-esthétique, etc.**



**Élargissement de l'usage de la CAA**



**Renforcement de l'implication des familles dans les projets, sorties et amélioration du lieu de vie**



**Signature d'une convention avec le CHS de Fains Veel pour l'intervention de l'équipe mobile handicap de psychiatrie**



**Sécurisation du site**



**Développement du Comité QVCT**



**Poursuite de l'aménagement extérieur**





**Qualité**

# Synthèse sur la mission Qualité

L'année 2025 a été menée dans la continuité de la structuration du système management qualité, des évaluations HAS 2024.

Les **inspections ARS** réalisées de manière inopinée, au sein de l'IME Joli Bois et de la MAS La Volière, sont venues renforcer les actions. Ces moments ont été des opportunités pour fédérer sur différents sujets et en faire des axes de progrès associatifs.

Aussi, une **inspection de la Chambre Régionale des Comptes** a été réalisée à l'IME Joli Bois portant sur les **jeunes adultes maintenus en établissement enfant au titre de l'Amendement Creton**. Cette mission d'inspection a eu lieu dans le cadre d'un rapport national sur le sujet.

## Quelques exemples associatifs en matière de qualité en 2025 :

**Renouvellement des CVS  
2025 - 2028**

**Préparation méthodologique de l'actualisation /  
élaboration des nouveaux projets d'établissements**

**Poursuite des formations sur la  
Qualité et les événements  
indésirables avec déploiement  
d'AGEVAL**

**Poursuite du travail sur le Plan  
d'Amélioration Continue de la Qualité en  
vue de son intégration dans AGEVAL en 2026**

**Intégration du «Registre des  
satisfactions, réclamations et plaintes»  
sur AGEVAL**

**Actualisation des fiches de fonctions,  
en lien avec le service des Ressources  
Humaines**

**Réalisation d'audits sur une des précautions  
standards : l'hygiène des mains**

**Suivi des inspections ARS de l'IME  
Joli Bois et de la MAS La Volière**

# Événements indésirables

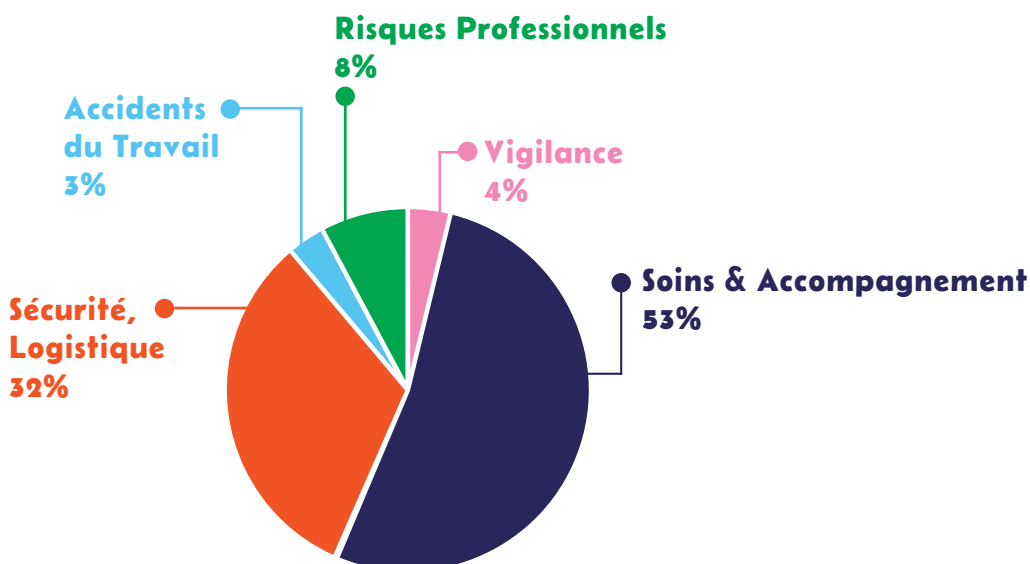
L'année 2025 a connu deux formats de fiches d'évènements indésirables (FEI) :

- La fiche d'événement indésirable papier existante
- La fiche d'événement indésirable numérique avec l'utilisation du logiciel AGEVAL, initié sur 2 établissements tests (MAS Les Musicalies en mai et EEAP Le Bois Fleuri en septembre).

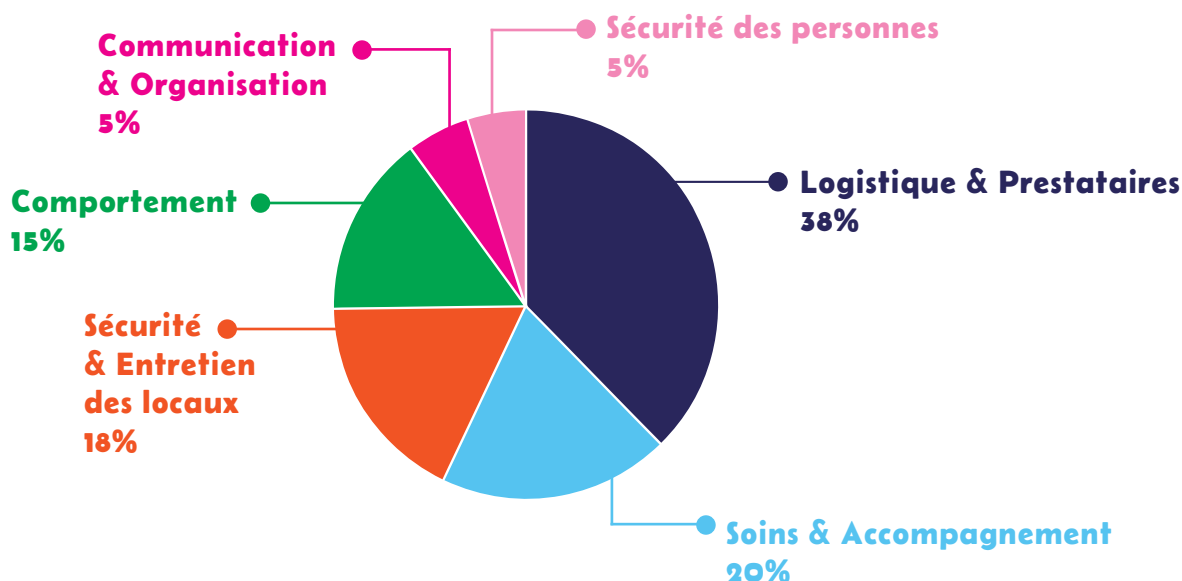
Le passage au logiciel qualité AGEVAL a été anticipé en modifiant la fiche d'événement indésirable, afin d'harmoniser les catégories pour en faciliter le traitement et l'exploitation statistique.

L'ensemble des équipes a été formé à ce nouvel outil, globalement apprécié des professionnels et des équipes de direction.

## 449 FEI papier



## 232 FEI sur AGEVAL











**Services gérés  
en commun**

Les services gérés en commun regroupent les équipes Travaux - Sécurité, Cuisine, Self, Livraison et Blanchisserie. L'année 2025 a été marquée par l'arrivée de nouveaux professionnels, renforçant ainsi les compétences et l'organisation de ces services.










Plusieurs projets structurants ont été engagés au cours de l'année 2025 et se poursuivront en 2026.

## 2025 :

-  **Arrivée d'un Directeur des Opérations**
-  **Arrivée d'un nouveau Responsable Maintenance, Travaux et Sécurité**
-  **Arrivée d'un chef de Cuisine SODEXO**
-  **Lancement des travaux d'extension de la MAS «La Volière»**
-  **Réalisation des Plans de Sécurisation d'Établissement (PSE)**
-  **Renégociation des contrats d'énergies**

---

## 2026 :

-  **Mise en place de la vidéoprotection au sein de l'Association**
-  **Mise en place du système de sécurisation (badges) Castel à la MAS «Les Pléiades» et à la section autisme de l'IME**
-  **Remplacement des Modules Électroniques Adressables (MEA) du Système de Sécurité Incendie (SSI)**
-  **Réalisation des Commissions de Sécurité 2026 pour : MAS «Les Pléiades» / MAS «Les Musicalies» / EEAP / IME**
-  **Projet de création d'un parking à Maxéville**
-  **Continuation du plan de climatisation**
-  **Mise en place d'un audit Bâtementaire pour : EEAP / IME Services Chenaie et Furet / MAS «Les Musicalies»**
-  **Réflexion avancée sur l'installation de bornes électriques**
-  **Réflexion sur le réseau de chauffage Urbain : Horizon 2030**



**Ressources**

**Humaines**

# Les professionnels de l'Association en 2025

Le plateau technique de l'Association compte 455 salariés équivalent à 434 ETP.

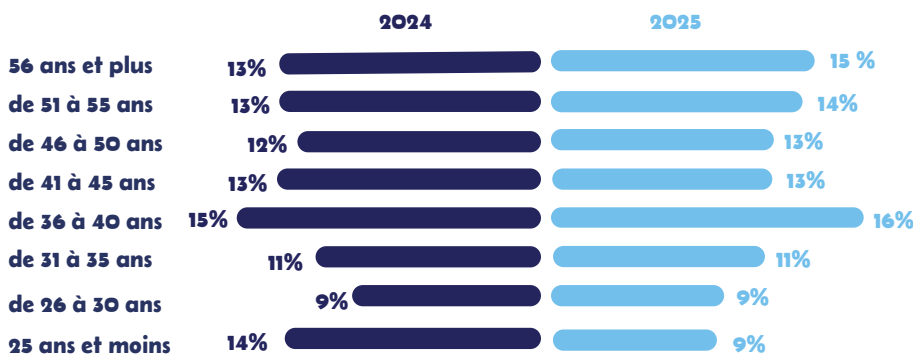
## Répartition de l'effectif Femmes / Hommes

82% de femmes

18% d'hommes

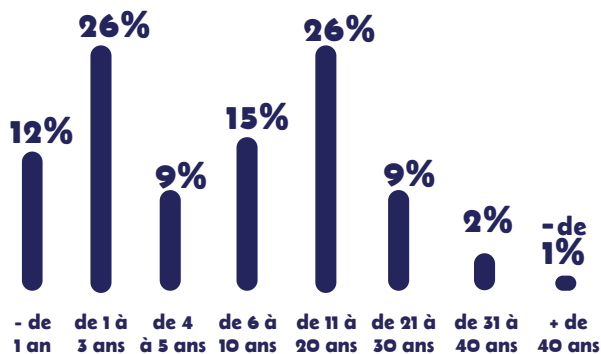


## Répartition de l'effectif par âge

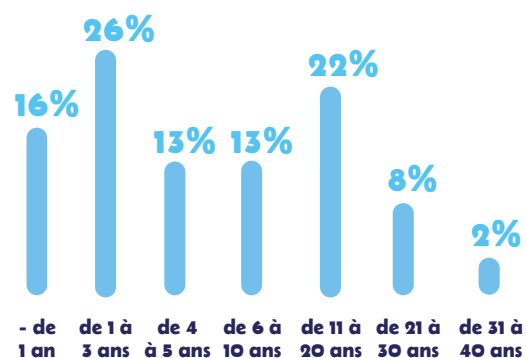


## Répartition de l'effectif par ancienneté

2024



2025



**Taux d'absentéisme : 13%**  
en 2025

→ Les secteurs sociaux et médico-sociaux connaissent de fortes tensions sur les ressources humaines au niveau national.

Au niveau de l'Association J-B Thiéry, l'année 2025 a été marquée par certaines difficultés managériales et des restructurations organisationnelles pouvant en partie expliquer ce chiffre. Pour palier à ces difficultés et renforcer l'attractivité des métiers, l'Association J-B Thiéry s'engage pleinement dans l'intensification de son action QVCT, la prévention des risques sociaux et psycho-sociaux, la formation et le développement des compétences.

**L'Association J-B Thiéry s'engage pour la formation, le développement des compétences et l'accompagnement vers l'emploi !**

**247 stagiaires**  
en 2025



**18 contrats**  
**d'apprentissage**  
signés en 2025



**Insertion & Handicap**

**17 salariés reconnus en qualité de travailleurs handicapés (RQTH)**

**Formation**

- **100 formations différentes réalisées**
- **402 salariés ont participé à au moins 1 action de formation**
- **12 192 heures de formation**
- **24% d'augmentation par rapport à 2024**

**Perspectives 2026 - 2027**

- **Renforcement de l'attractivité** (événements extérieurs, dynamisation du processus de recrutement, prime de cooptation, etc.)
- **Développement de la fidélité des collaborateurs** (politique QVCT et handicap, renforcement du processus d'intégration)
- **Intensification de la gestion des emplois et des parcours professionnels**
- **Favorisation du climat et du dialogue social**
- **Digitalisation des pratiques**

**Rapport d'activité  
du FabLab & des  
projets innovants**



**1828 activités réalisées**

**6 espaces**

Robotique, Formation, Interactivité, Créativité, Conception, Réalité virtuelle et augmentée

**62 équipements numériques**

**4901 visiteurs**

4165 de l'Association et 736 de l'extérieur

**19 partenaires**

**41 visites découverte**

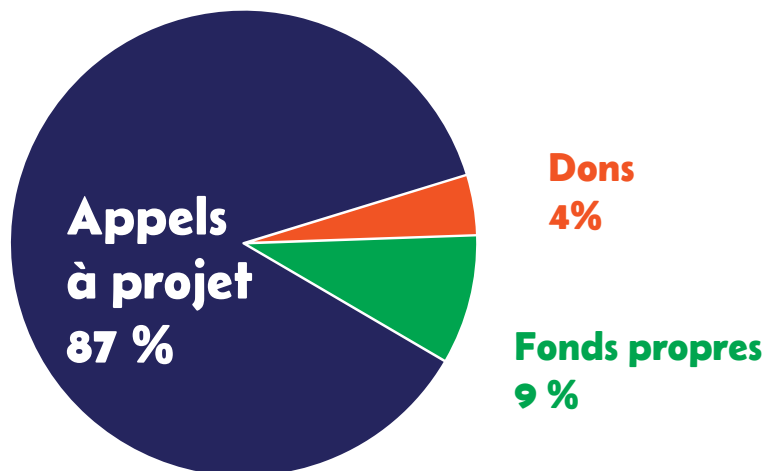
**Développement du projet ARGOS : une expérience immersive en réalité augmentée pour la prévention des risques et l'amélioration de l'accompagnement**

**39 projets menés depuis 2019**

Par exemple : expérimentation du robot Nao, mise en place des ateliers numérique avec Orange Solidarité, mise en place des après-midi répit aidants-aidés avec la Plateforme Oxygène Répit 54, Création d'un bac à sable en réalité virtuelle, création du ComLab, invention et réalisation d'un jeu de société sur la démarche innovante dans le médico-social, instauration d'atelier de sciences et technologies adaptées avec l'intervention d'étudiants de l'école des Mines, etc.

## Répartition des moyens d'investissement

**Une majorité de projets est menée grâce à des appels à projets** : Par exemple, le FabLab a remporté un appel à projet de la Fondation Orange permettant de financer **Explaura**, un projet qui facilite l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap, grâce à la réalité augmentée.



# Le ComLab, FabLab itinérant de CAA

Le FabLab a lancé son ComLab itinérant proposant des solutions de **Communication Alternative et Améliorée (CAA)** innovantes pour faciliter l'expression des personnes en situation de handicap empêchées. Le ComLab reçoit le soutien de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et de L'Accélérateur 21 de la Croix Rouge Française.

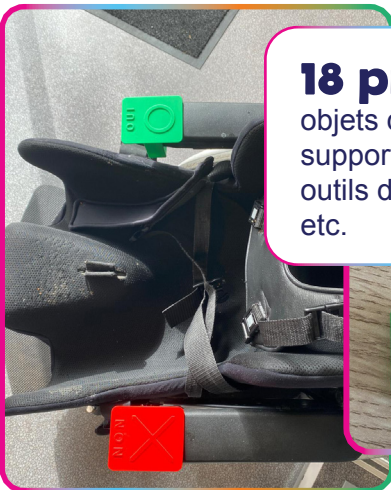


**809 kilomètres parcourus**



Innovation Un Fablab itinérant pour les handicapés

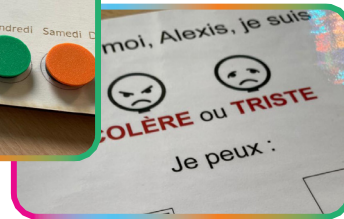
france•3



**18 projets réalisés**

objets de communication, supports d'apprentissage, outils d'autorégulation, etc.

**SVP**



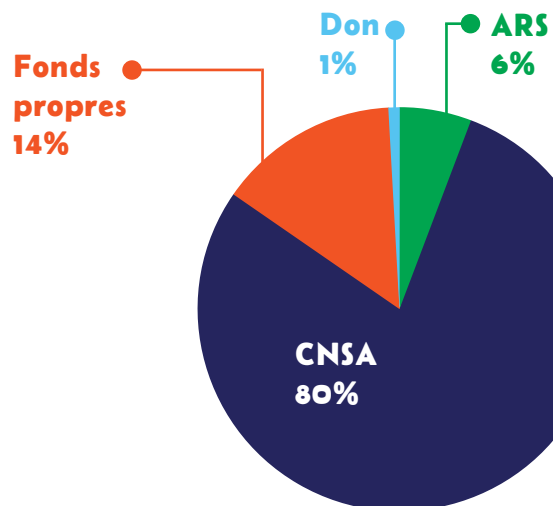
**Coût du projet : 280 000 €**



Innovation Un Fablab itinérant pour les handicapés

**47 heures d'intervention**

**Financé par :**

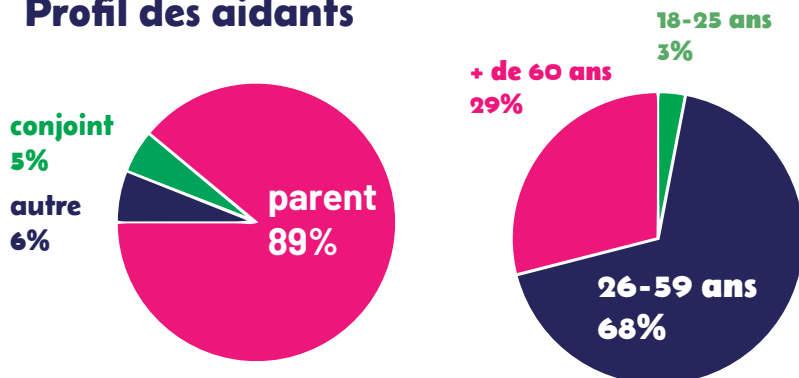


**Rapport d'activité  
de la Plateforme  
Oxygène Répit 54**

## Nombre de dossiers actifs



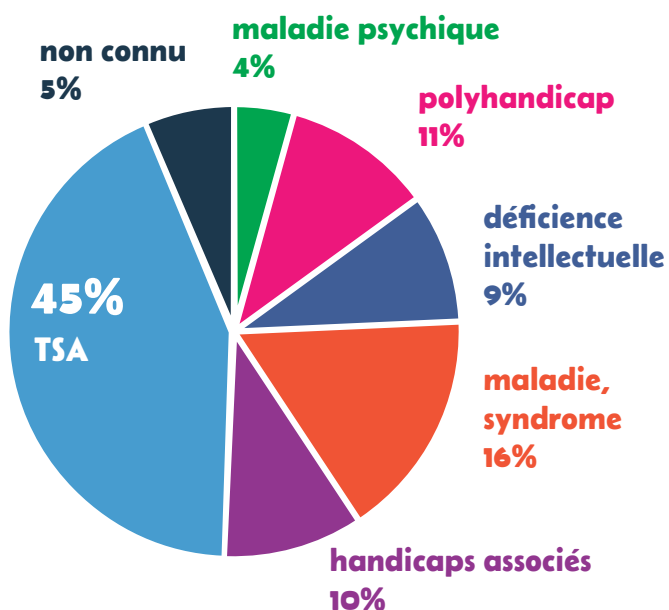
## Profil des aidants



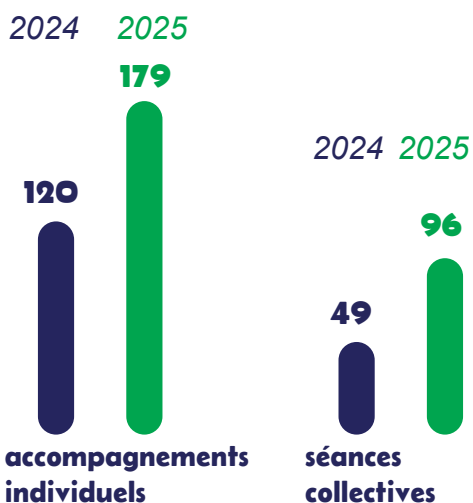
## Type de demande



## Profil des aidés



## Nombre de prestations proposées



## Nombre d'aidants sur les actions collectives



## Nombre de participations totales à des séances collectives





**2** mini-cures



**La Plateforme obtient le Prix Thermalisme & Bien-être des aidants de personnes en situation de handicap vieillissantes**

## Suppléance

**25** actions de suppléance

**258** heures de suppléance

**10** familles bénéficiaires

## Perspectives

**2026 - 2027**

## Une équipe renforcée

pour soutenir toujours mieux les aidants



**Élodie RODRIGUES**  
Responsable de la Plateforme

**Fanny BAU**  
Accompagnatrice Sociale à la Plateforme

- Repérer, soulager et accompagner les aidants vieillissants des personnes en situation de handicap
- Développer des actions de repérage et de soutien spécifiques aux jeunes aidants de personnes en situation de handicap



**138 rue André Bisiaux  
Maxéville**

**Des nouveaux locaux**

**Projets**

**& Perspectives**

**2026 - 2027**

## **Poursuite de la transformation de l'offre :**

- **Pôle Enfance**
- **Pôles d'Appui à la Scolarité**
- **Pôle Adulte**
- **Signature du nouveau CPOM**
- **Pérennisation de la Plateforme Oxygène Répét 54**

## **Structuration & modernisation :**

- **Attractivité & marque employeur**
- **Poursuite, développement & utilisation de la CAA**
- **Renforcement de notre inscription dans la recherche universitaire**
- **Modernisation du système d'information, dématérialisation & digitalisation des pratiques**
- **Création d'une charte d'utilisation de l'IA**
- **Refonte de la charte graphique**

# Rapport financier

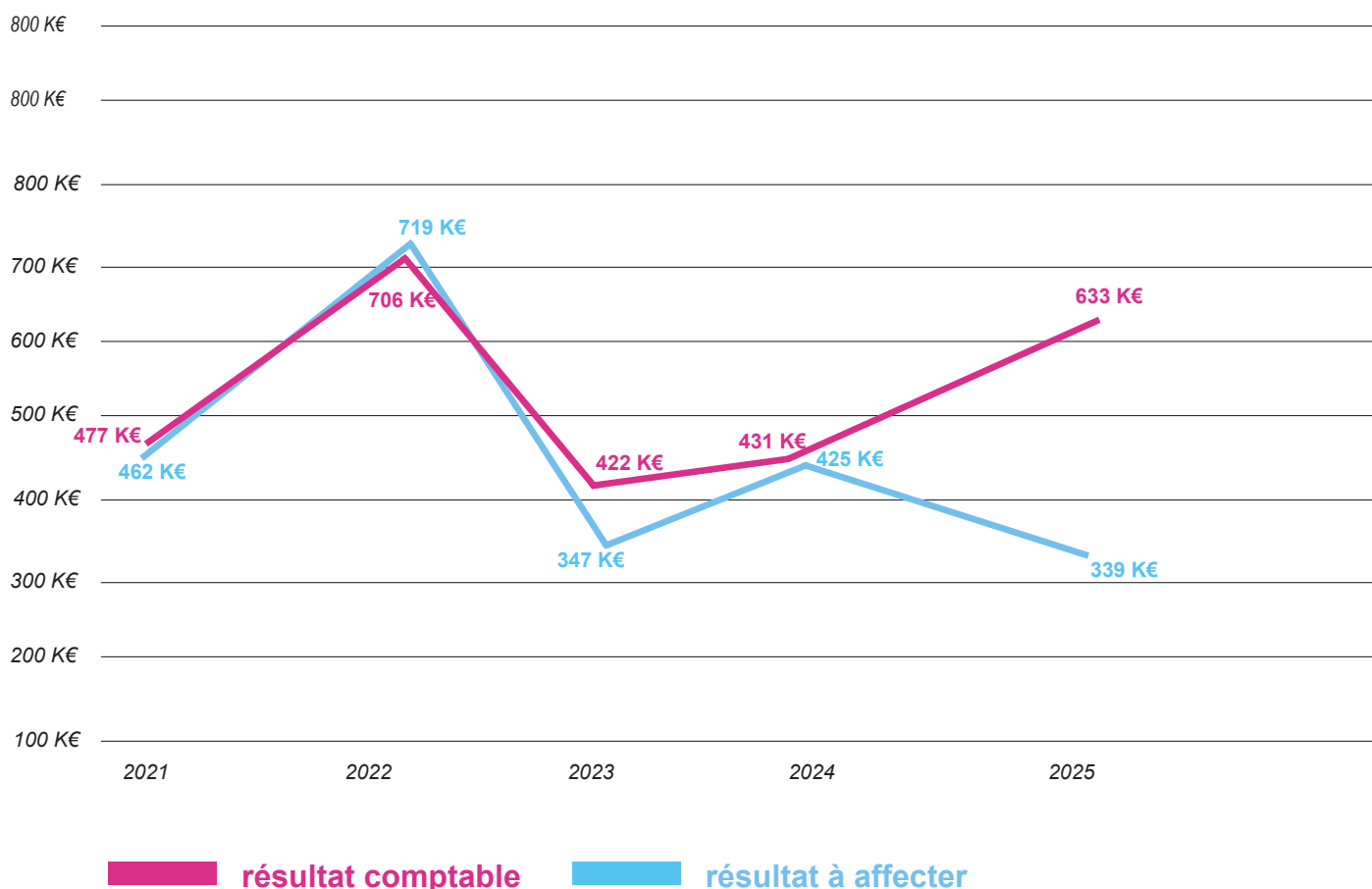
# 1. Activité des établissements : taux d'occupation

**Taux d'occupation 2025 global : 98,38%**

## 2. Résultat global 2025

<b>Total Produits</b>	<b>35 117 K€</b>
<b>- total charges</b>	<b>- 34 484 K€</b>
<b>= résultat comptable 2025</b>	<b>= 633 K€</b>
<b>+ variation congés payés</b>	<b>+ 29 K€</b>
<b>+ recettes amendements Creton 2024</b>	<b>+ 447 K€</b>
<b>- recettes amendements Creton 2025</b>	<b>- 770 K€</b>
<b>Résultat administratif à affecter 2025</b>	<b>= 338 K€</b>

## Évolution du résultat global 2021 - 2025



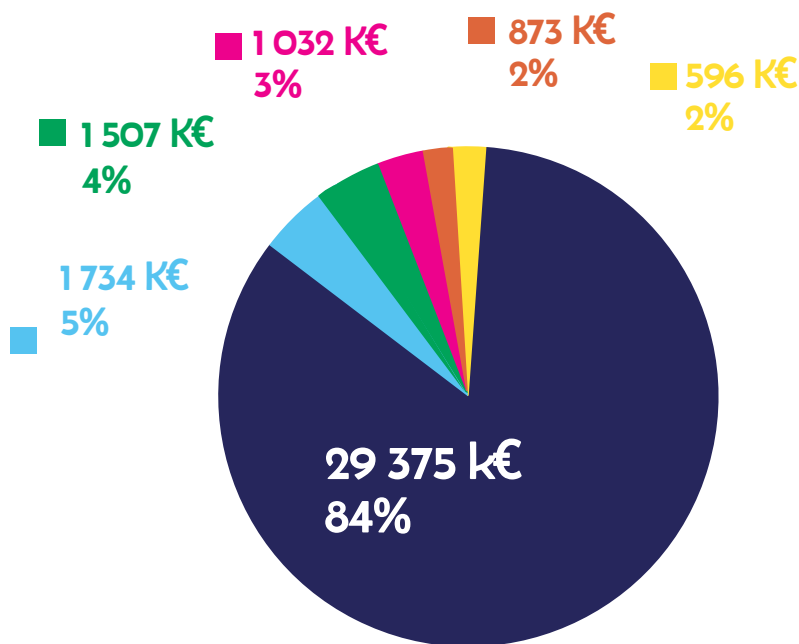
## 2.1. Produits

	2024	2025	Évolution
<b>Dotation globale ARS</b>	29 313 K€	29 375 K€	62 K€
<b>Financement Conseil Départemental (1)</b>	643 K€	1 032 K€	389 K€
<b>Facturations résidents</b>	863 K€	873 K€	11 K€
<b>Reprise subventions, provisions et fonds dédiés</b>	789 K€	1 507 K€	718 K€
<b>Frais de Siège (2)</b>	1 605 K€	1 734 K€	129 K€
<b>Autres produits</b>	528 K€	596 K€	68 K€
<b>Total produits</b>	<b>33 741 K€</b>	<b>35 117 K€</b>	<b>1 377 K€</b>

(1) Financement Conseil Départemental : dont 770 K€ facturations Amendements Creton et 261 K€ dotation de 3 places «doubles vulnérabilités»

(2) Frais de Siège : montant produit neutralisé par le même montant en charge

# Composition des produits 2025



- Dotation globale ARS
- Financement CD
- Autres produits
- Facturations résidents
- Reprise subventions, provisions et fonds dédiés
- Frais de siège

Dotation globale ARS versée en 2025 : 29 375 K€ (\*), soit + 62 K€ par rapport à 2024, dont :

- + 248 K€ crédit d'actualisation 2024 (taux d'actualisation 0,93 %)
- CNR 2025 : 209 K€ comprenant :
  - Soutien à l'investissement : 19 K€
  - Aide aux dépenses de personnel non pérennes : 112 K€
  - CNR gratification stagiaire : 25 K€
  - Médicaments (molécules onéreuses) : 51 K€

(\*) : dotation versée (29 375 K€) = dotation notifiée (29 822 K€) – Recettes des amendements CRETON 2024 (447 K€)

## 2.2. Charges

	2024	2025	Évolution
<b>Groupe 1 Dépenses courantes</b>	4 538 K€	4 917 K€	379 K€
<b>Groupe 2 Frais de personnel</b>	23 510 K€	24 207 K€	697 K€
<b>Groupe 3 Dépenses de structure</b>	5 262 K€	5 360 K€	98 K€
<b>Total charges</b>	<b>33 310 K€</b>	<b>34 484 K€</b>	<b>1 174 K€</b>

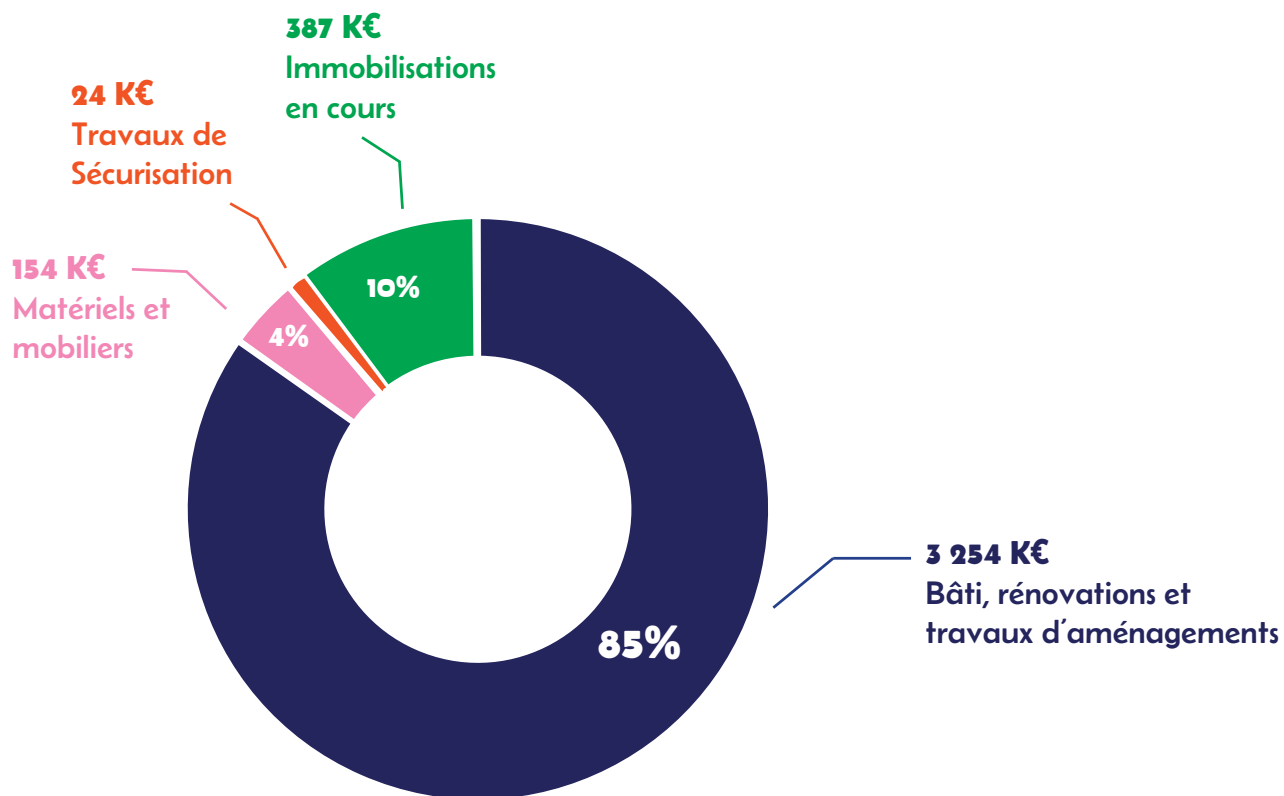
## 3. Bilan global 2025

### 3.1. Actif du bilan au 31 décembre 2025

Actif			
K€	2024	2025	Variation
<b>Actif immobilisé</b>	<b>10 027 K€</b>	<b>12 470 K€</b>	<b>2 443 K€</b>
Immobilisations incorporelles et corporelles	9 704 K€	12 073 K€	2 369 K€
Immobilisations financières	323 K€	397 K€	74 K€
			<b>Variation comprenant :</b> + 3 819 K€ d'investissements de l'année - 1 229 K€ de dotations aux amortissements - 190 K€ de sorties d'immobilisations
<b>Actif circulant</b>	<b>19 433 K€</b>	<b>17 348 K€</b>	<b>- 2 085 K€</b>
Stocks	100 K€	0 K€	- 100 K€
Créances	1 029 K€	1 028 K€	- 1 K€
Disponibilités	18 239 K€	16 247 K€	- 1 992 K€
Autres	64 K€	73 K€	9 K€
<b>Frais d'émission des emprunts</b>	<b>35 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>- 35 K€</b>
<b>Total général</b>	<b>29 495 K€</b>	<b>29 818 K€</b>	<b>323 K€</b>

# Focus sur les investissements 2025

Investissements réalisés : 3 819 K€, dont principalement :



## 3.2. Passif du bilan au 31 décembre 2025

<b>Passif</b>			
<b>K€</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>Variation</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>17 159 K€</b>	<b>17 670 K€</b>	<b>511 K€</b>
Fonds propres	835 K€	835 K€	0 K€
Réserves	12 783 K€	13 208 K€	425 K€
Report à nouveau	-904 K€	-898 K€	6 K€
Résultat	431 K€	633 K€	202 K€
Subventions	2 025 K€	1 903 K€	- 122 K€
Provisions réglementées	1 989 K€	1 989 K€	0 K€
<b>Fonds dédiés</b>	<b>2 967 K€</b>	<b>3 269 K€</b>	<b>302 K€</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>2 538 K€</b>	<b>1 796 K€</b>	<b>- 742 K€</b>
<b>Dettes</b>	<b>6 831 K€</b>	<b>7 083 K€</b>	<b>252 K€</b>
Emprunts	2 146 K€	1 783 K€	- 363 K€
Dettes fournisseurs	1 141 K€	1 235 K€	94 K€
Dettes fiscales et sociales	3 143 K€	3 632 K€	489 K€
Autres	401 K€	433 K€	32 K€
<b>Total général</b>	<b>29 495 K€</b>	<b>29 818 K€</b>	<b>323 K€</b>

## 4. Résultat 2025

**Résultat global 2025 à affecter : 338 392, 71 €**

<b>Résultat comptable</b>	<b>633 091 €</b>
<b>Variation provision CP</b>	<b>28 733 €</b>
<b>Reprise report à nouveau amendement Creton 2023</b>	<b>446 914 €</b>
<b>Report à nouveau amendement creton 2024</b>	<b>-770 346 €</b>
<b>Résultat à affecter</b>	<b>338 393 €</b>

### Proposition d'affectation du résultat

<b>Excédent affecté à l'investissement</b>	<b>184 242 €</b>
<b>Réserve de compensation des charges d'amortissement</b>	<b>58 473 €</b>
<b>Réserve de compensation des déficits futurs</b>	<b>95 678 €</b>
<b>Total affecté</b>	<b>338 393 €</b>

**Rapport du  
Commissaire  
aux Comptes**



KPMG SA  
2 rue Pierre Simon de Laplace  
BP 65811  
57078 Metz

# Association Jean-Baptiste Thiéry

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025  
Association Jean-Baptiste Thiéry  
13 rue de la République 54320 MAXEVILLE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
2 rue Pierre Simon de Laplace  
BP 65811  
57078 Metz

## Association Jean-Baptiste Thiéry

13 rue de la République 54320 MAXEVILLE

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association Jean-Baptiste Thiéry,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Jean-Baptiste Thiéry relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 Changement de méthode comptable de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 3 juin 2026

KPMG SA

**Sandrine Demesse** Signature  
numérique de  
Sandrine Demesse  
Date : 2026.06.03  
17:34:16 +02'00'

Sandrine DEMESSE

Associée

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT (I)</b>	<b>19 841</b>	<b>19 841</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	<b>27 648</b>	<b>27 648</b>		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	<b>1 863 201</b>	<b>664 836</b>	<b>1 198 365</b>	<b>820 240</b>
Constructions	<b>29 471 703</b>	<b>20 264 740</b>	<b>9 206 963</b>	<b>7 225 691</b>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>10 645 836</b>	<b>9 365 380</b>	<b>1 280 456</b>	<b>1 441 756</b>
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	<b>386 769</b>		<b>386 769</b>	<b>216 539</b>
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	<b>324 757</b>		<b>324 757</b>	<b>318 490</b>
Prêts	<b>61 492</b>		<b>61 492</b>	
Autres Immobilisations Financières	<b>10 939</b>		<b>10 939</b>	<b>4 620</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (II)</b>	<b>42 792 345</b>	<b>30 342 444</b>	<b>12 469 742</b>	<b>10 027 335</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				<b>100 411</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	<b>551 860</b>	<b>33 460</b>	<b>518 400</b>	<b>287 598</b>
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	<b>564 031</b>	<b>29 448</b>	<b>534 583</b>	<b>742 030</b>
Charges constatées d'avance	<b>72 635</b>		<b>72 635</b>	<b>63 860</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	<b>4 700 000</b>		<b>4 700 000</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>11 547 302</b>		<b>11 547 302</b>	<b>18 238 618</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>5 888 526</b>	<b>62 908</b>	<b>17 372 919</b>	<b>19 432 517</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				<b>34 968</b>
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>48 700 712</b>	<b>30 425 194</b>	<b>29 842 662</b>	<b>29 494 820</b>

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	834 831	834 831
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	13 207 794	12 783 072
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	13 207 794	12 783 072
Autres		
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	- 898 147	- 903 938
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 898 147	- 903 938
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>633 091</b>	<b>430 513</b>
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	633 091	430 513
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>13 777 568</b>	<b>13 144 478</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 902 769</b>	<b>2 024 966</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>1 989 358</b>	<b>1 989 358</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (I)</b>	<b>17 669 696</b>	<b>17 158 801</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 268 894	2 966 703
<b>TOTAL DES FONDS REPORTES ET DEDIES (II)</b>	<b>3 268 894</b>	<b>2 966 703</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	367 469	947 903
Provisions pour charges	1 428 422	1 589 612
<b>TOTAL DES PROVISIONS (III)</b>	<b>1 795 890</b>	<b>2 537 515</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 750 938	2 082 141
Emprunts et dettes financières diverses	32 135	64 268
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 102 055	1 031 538
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 632 833	3 142 759
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	157 772	109 800
Autres dettes	269 460	348 614
Produits constatés d'avance	162 989	52 681
<b>TOTAL DES DETTES (IV)</b>	<b>7 108 182</b>	<b>6 831 801</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>29 842 662</b>	<b>29 494 820</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	300	330
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestations de service	899 651	980 142
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	899 651	980 142
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	30 879 278	29 986 606
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	30 407 113	29 956 100
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 039 280	381 768
<b>Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>338 458</b>	<b>286 186</b>
<b>Autres produits</b>	<b>27 569</b>	<b>19 565</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>33 184 536</b>	<b>31 654 597</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	313 657	927 606
Variation de stocks	100 411	6 037
Autres achats et charges externes	8 414 154	7 331 430
Aides financières	-	1 000
Impôts, taxes et versements assimilés	1 682 438	1 738 515
Salaires	14 199 255	13 813 091
Cotisations sociales	5 672 429	5 294 028
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 263 533	1 213 373
Dotations aux provisions	286 221	444 402
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	6 205	
Reports en fonds dédiés	649 175	642 978
Autres charges	1 779	1 640
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>32 589 256</b>	<b>31 402 027</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>595 280</b>	<b>252 570</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	120 288	94 627
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>120 288</b>	<b>94 627</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	54 613	71 876
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>54 613</b>	<b>71 876</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>65 676</b>	<b>22 750</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>660 956</b>	<b>275 320</b>

PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		156 093
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		900
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>155 193</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	27 865	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>33 304 824</b>	<b>31 905 316</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>32 671 734</b>	<b>31 474 803</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>633 091</b>	<b>430 513</b>
<i>Dont excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>633 091</i>	<i>430 513</i>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	24 833	
<b>TOTAL</b>	<b>24 833</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	24 833	
<b>TOTAL</b>	<b>24 833</b>	<b>-</b>

# **Association J-B Thiéry**

**Avec & pour  
les personnes en situation  
de handicap**

**13 rue de la République  
54320 Maxéville**

**03 83 17 66 66  
contact@jbthiery.asso.fr**